

ASSOCIATION LES POTAGERS D'ISIDORE
Siège social, 13 RUE FAIDHERBE, 59260 LEZENNES

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2023 des Potagers d'Isidore

Objet : dissolution des membres du bureau de l'Association et réélection du Conseil d'Administration.

Rappel des faits :

Le motif de la dissolution du Bureau fait suite à son origine, de l'agression verbale et physique envers le Président occasionnée par de membres de la famille d'une jardinière adhérente. Lesquels n'ont pas respectés les directives mentionnées dans les articles des Statuts et Règlement intérieur de l'Association.

Début de la réunion 19H10. 30 jardiniers sur 38 étaient présents ainsi que Messieurs Didier DUFOUR, Maire et Pierre BRUERE, son adjoint. Parmi le 8 jardiniers absents, 4 ont donné leur pouvoir et les 4 autres n'ont manifestés aucune intention quant à l'invitation qui leur a été adressée.

Bilan financier de l'Association

Entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2023, le bilan laisse apparaître un solde positif de **2012,98€**.

Détail report exercice : + 1627,12 €

Recette année 2023 : 1041,50€

Dépenses année 2023 : 655,64€

Le rapport moral et financier dictés par mes soins et élaborés par notre Trésorier Pascal PLOUY, ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des adhérents présents.

Déroulement de la réunion

Conformément à l'article 9 des statuts (régie de la loi du 1^{er} juillet 1901) déposés en Préfecture en janvier 2005, il a été décidé de procéder au remplacement définitif du Conseil d'Administration.

Membres du bureau élus par la majorité des adhérents pour une période de 3 ans à compter de ce jour :

Le Président Patrick MUSMAQUE
Le Président adjoint Christophe DENIS
Le trésorier Pascal PLOUY
La Trésorière adjointe Michèle MAYER
Le Secrétaire José TIRMARCHE
La Secrétaire adjointe Murielle BONNIER

Toutes nos félicitations aux nouveaux membres du Bureau.

Quelques informations et rappels

Remerciement à Monsieur le Maire qui nous a prodigué des conseils précieux sur le suivi de l'incident qui a entaché notre Association ainsi que certains membres du Bureau qui ont dû affronter les pénibles démarches administratives et entretien avec l'adhérente tout en assurant l'intérim.

Le terrain de Madame LAVOISIER a été restitué à l'Association le 24 avril dernier en très bon état en ma présence. Cette parcelle ne sera pas réattribuée pour l'année en cours. L'association y fera pousser des coloquintes pour la fleuriste ainsi que des potirons destinés aux Asso APE et amicale laïque au profit des enfants.

WC (toilettes sèches) Sa remise en cause sur la création n'est plus injustifiée.

Identification des adhérents sur listing

Les parcelles cultivées par 2 personnes de la même famille (concubin, compagnon) seront identifiées comme telles dans la liste des adhérents et considérés comme responsable dans le cas de différents dans l'Asso. Merci de nous fournir les noms, prénoms, adresses, n° de téléphone par courrier.

Rappel en cas d'absence de l'adhérent (vacances, maladie etc...). Fournir par écrit les coordonnées de l'aidant étranger qui accèdera à la parcelle pour la cueillette des légumes, jardinage, arrosage.

IMPERATIF !!

Modification du règlement intérieur :

Article 4 : suppression « membre de la famille »

Article XII : à modifier : en cas de litiges, la radiation de l'adhérent pourra être prononcé conformément à l'Article VII des statuts de l'Association.

Mis en place d'un Conseil d'Administration au sein de l'Association

Sur le conseil de Monsieur le Maire suivi par Murielle, le CA consiste à la suite de l'agression, d'élargir le nombre de membres du Bureau ; 6 actuellement avec bénévoles adhérents. Lesquels auront un **rôle de consultant** dans les réunions de l'association, **participeront aux votes** des décisions mais ne seront pas impliqués à leurs mises en œuvre. Ils pourront être utilisés comme relai sur le terrain auprès des membres du bureau dans différents domaines. Tels que : le poulailler, la serre, le WC, les composteurs, l'utilisation du matériel de jardinage, les travaux d'entretien des parties communes.

Au total 10 jardiniers ont répondu à l'offre :

René-Marc DEMARET ; Jacqueline LEHOUCQ ; Alain FIEVET ; Jean-Luc PATTYNS ; Jamel BENNACEUR ; Eric MESTDACH ; Véronique DEJ ; Henri MOREL ; Laurence LHERBIER ; Réjane NOE.

Quelques rappels :

- Les composteurs collectifs : plus d'adhérents
- La feuille de chou : appel à volontaires pour fournir des articles à René-Marc et José en rapport avec la vie des jardins et jardinage en général.
- La serre : Respect des emplacements prévus soit 1m2 environ par personne et de l'environnement.

Clôture de la réunion par l'intervention de Monsieur le Maire qui a félicité l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration et a annoncé le départ prochain des ruches de la parcelle tenue par l'apiculteur qui semble t'il ne s'accommodent pas à cet endroit.

Fin de la réunion à 19h50 dans un climat de soulagement. Adresse du nouveau siège social ou vous pouvez envoyer vos courriers : Patrick MUSMAQUE, 13 rue Faidherbe, 59260 LEZENNES ;

Mail : patrick.musmaque@orange.fr

Pour le bureau

Le secrétaire José TIRMARCHE